
Publications**Les aspects de genre dans les catastrophes naturelles**

Directives pour la prise en compte des aspects de genre dans la gestion des catastrophes : mesures pratiques pour répondre aux besoins des femmes, pour respecter et protéger leurs droits humains. Forum Asie-Pacifique sur les femmes, le droit et le développement (APWLD), 2006, 84 p.

Cet ensemble de directives a été élaboré afin d'aider les gouvernements, le secteur privé et la société civile à mieux s'occuper des femmes qui sont victimes d'une catastrophe naturelle. Il s'agit de mesures pratiques, faciles à mettre en œuvre pour répondre aux besoins des femmes dans ce genre de situation. Elles sont réparties en trois catégories : actions à entreprendre immédiatement, actions à moyen terme, actions sur le long terme. Il peut y avoir des chevauchements dans leur mise en œuvre compte tenu des nécessités du terrain.

Ces directives sont le produit du Projet de documentation intitulé *Enquête sur les violations des droits humains des femmes à la suite du tsunami en Inde, Indonésie, Thaïlande et Sri Lanka et du tremblement de terre du 8 octobre 2005 au Pakistan*. Ce travail a été coordonné par l'APWLD, réseau de défense des droits de la femme qui regroupe 140 personnes et structures affiliées dans vingt-trois pays de la région Asie-Pacifique.

Ce document peut être téléchargé sur http://www.apwld.org/pdf/Gender_Sensitive.pdf